

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 5 décembre 2011, tenue à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.**

Sont présents:            Monsieur Alain Carrier                    maire  
                                 Monsieur Régis Sirois                    conseiller, siège numéro 1  
                                 Madame Myleine Gauthier                conseillère, siège no. 2,  
                                 Monsieur Robin Deschênes                conseiller, siège numéro 4  
                                 Madame Nathalie Plante                  conseillère, siège numéro 5  
                                 Monsieur Georges H. Beaulieu            conseiller, siège no. 6

Monsieur Georges Roussel, conseiller, siège numéro 3, est absent, absence motivée

**Les membres présents forment quorum.**

**Madame Marielle Dionne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.**

**Le maire récite la prière.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

11-12-259 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance.

2. Adoption des procès-verbaux
3. Administration
  - 3.1 Nomination maire suppléant
  - 3.2 Avis de motion 2011-05, Relatif à l'imposition des taux de taxes foncières et des taux de compensation pour services municipaux pour l'année 2012
  - 3.3 Appel d'offres- - Gestion physique et entretien ménager – Salle paroissiale et édifice municipal
  - 3.4 Examen medical – Pré-embauche
  - 3.5 Acceptation budget OMH 2012
  - 3.6 Part au deficit - OMH
  - 3.7 Hébergement site WEB de la municipalité – Orizon Média
  - 3.8 Services d'ingénierie MRC Mitis – Réservation d'heures
  - 3.9 Renouvellement de partenariat – Comité locaux de développement
4. Trésorerie
  - 4.1 Présentation des rapports de dépenses
    - 4.1.1 Liste des dépenses incompressibles payées en novembre 2011 (annexe 1)
    - 4.1.2 Rémunération des employés municipaux
    - 4.1.3 Engagements de dépenses
    - 4.1.4 Autorisation de paiement de dépenses (annexe 2)
    - 4.1.5 Rapport des dépenses autorisées par la directrice générale et secrétaire-trésorière
    - 4.1.6 Transfert de crédits budgétaires
5. Transports
  - 5.1 Adjudication de contrat – Approvisionnement en produits pétroliers (diésel clair et huile à chauffage)
  - 5.2 BPR – Paiement pour honoraires professionnels
6. Hygiène du milieu
  - 6.1 Samson Frères Inc – Paiement facture (TECQ 2010-2013)
  - 6.2 Mission HGE – Paiement facture (TECQ 2010-2013)
  - 6.3 Roche Ltée Groupes conseils - Paiement facture (TECQ 2010-2013)

- 7. Urbanisme
  - 7.1 Nomination du membre du CCU
- 8. Loisirs et culture
  - 8.1 Annulation de location de salle – Madame Ginette Blanchet
  - 8.2 École du Portage – Gratuité de la salle paroissiale
  - 8.3 Maison Charles-Ubald – Utilisation de la salle paroissiale
  - 8.4 Autorisation travaux – Local du comité de Patrimoine
  - 8.5 Tables usagées – Club des 50 ans et +
  - 8.6 Peinture bibliothèque – Facture Gaétan Potvin
  - 8.7 Coopérative de solidarité de Mérci– Gratuité de la salle
- 9. Questions diverses
- 10. Période de questions
- 11. Ajournement de la séance

Adopté

## **2. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

- 11-12-260 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2011, tels que soumis.

Adopté

## **3. ADMINISTRATION**

### **3.1. NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT**

- 11-12-261 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Georges Roussel, maire suppléant et substitut aux réunions de la municipalité régionale de comté, pour les mois de décembre 2011, janvier et février 2012.

Adopté

### **3.2 AVIS DE MOTION REGLEMENT NO. 2011-05 – RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES FONCIÈRES ET DES TAUX DE COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2012**

Avis de motion est donné par monsieur Robin Deschênes que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Mérci adoptera lors d'une séance ultérieure un règlement portant le numéro 2011-05 relatif à l'imposition des taux de taxes foncières et des taux de compensation pour services municipaux de l'année 2012.

### **3.3 APPEL D'OFFRES - GESTION PHYSIQUE ET ENTRETIEN MÉNAGER – SALLE PAROISSIALE ET ÉDIFICE MUNICIPAL**

- 11-12-262 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions par appel d'offres pour la gestion physique et l'entretien ménager de la salle paroissiale et de l'édifice municipal pour la période du 16 janvier 2012 au 15 janvier 2013, en fixant la date de réception des soumissions au lundi le 19 décembre 2011 à 14 h 00 , et seront ouvertes au bureau municipal le 19 décembre 2011 à 14 h 05, de plus, accepte le devis tel que présenté.

Adopté

### **3.4 EXAMEN MÉDICAL – PRÉ-EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE l'employeur peut demander de subir un examen médical afin de vérifier s'il n'existe pas d'empêchement d'ordre médical à l'exécution des tâches liées à l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE cet examen a lieu qu'une fois que le candidat reçoit l'offre d'embauche;

CONSIDÉRANT QUE l'employeur ne peut exiger un bilan de santé complet et que le médecin se contente d'indiquer si oui ou non le candidat a les capacités physiques requises pour exécuter les tâches qui lui seront assignées;

EN CONSÉQUENCE :

11-12-263 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'employeur demandera au candidat un examen médical, lors de l'attribution du poste.

Adoptée

### **3.5 ACCEPTATION BUDGET OMH 2012**

11-12-264 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget de l'OMH pour l'exercice financier 2012.

Adoptée

### **3.6 PART AU DÉFICIT DE L'OMH POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011**

11-12-265 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 2 021.50\$ à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Mérici pour le paiement de la part au déficit de l'exercice financier 2011.

Adopté

### **3.7 HÉBERGEMENT SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ – ORIZON MÉDIA**

11-12-266 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement à Orizon Média la somme de 205.06\$, toutes taxes incluses, pour le renouvellement du nom de domaine et l'hébergement du site WEB de la municipalité pour l'année 2012.

Adoptée

### **3.8 SERVICES D'INGÉNIERIE MRC MITIS – RÉSERVATION D'HEURES**

11-12-267 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers de réserver auprès de la MRC Mitis, pour les services d'ingénierie en 2012. Les services de l'ingénieur sont retenus pour 47 heures pour un montant de 2 102.91\$ et de réserver 47 heures pour le service du technicien pour un montant de 1 168.28\$.

Adoptée

### **3.9 RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT – COMITÉ LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici souhaite renouveler son partenariat avec le CLD de la Mitis et ainsi se prévaloir du Fonds d'accompagnement des entreprises de la Mitis, volet « Initiatives en milieu rural », pour souhaiter annuellement les activités de son comité local de développement dûment désigné dans le cadre de la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désigne officiellement Comité de développement socio économique touristique méricien, organisme sans but lucratif légalement constitué selon la partie 111 de la Loi sur les compagnies, comme bénéficiaire de la contribution annuelle versée par le CLD;

CONSIDÉRANT QUE ce partenariat avec le CLD implique toujours une participation financière de la municipalité dans une promotion de 1/3 pour la municipalité et 2/3 pour le CLD pour une contribution maximale de 1000\$ du CLD par organisme désigné, la municipalité s'engage à investir la somme de 500.\$ annuellement dans ce même organisme.

CONSIDÉRANT les modalités additionnelles de ce nouveau partenariat à savoir :

- Soumettre au CLD le rapport d'activité et le rapport financier déposé lors de l'assemblée générale annuelle du comité ainsi qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle;
- Réaliser au moins une rencontre de travail annuellement avec le comité portant sur l'analyse et l'interprétation de l'outil d'évaluation « Tableau de bord du développement rural durable » des municipalités (accompagnés par un conseiller en développement rural de la MRC);
- Remettre au CLD en même temps que le rapport annuel d'activité du comité, une copie de l'outil d'évaluation dûment complété;
- Si l'une ou l'autre de ces obligations ne sont pas acquittées avant le 31 décembre de chaque année, la municipalité et par conséquent le comité, perdra le bénéfice de la contribution pour l'année visée.

POUR CES MOTIFS :

11-12-268 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de partenariat avec le CLD de la Mitis pour assurer le soutien annuel des activités du Comité de développement socio économique et touristique méricien selon les modalités additionnelles précitées et d'autoriser monsieur Alain Carrier, maire, à signer le protocole d'entente avec le CLD étant entendu que ledit protocole n'entrera en vigueur qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Adoptée

## **4. TRÉSORERIE**

### **4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES**

#### **4.1.1 Liste des dépenses incompressibles payées en novembre 2011**

Annexe 1.

#### 4.1.2 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Novembre 2011	Rémunération employés municipaux	8 870.22\$

#### 4.1.3 ENGAGEMENT DES DÉPENSES

11-12-269 Sur proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager, les dépenses suivantes pour un montant total de 5 123.42 \$ toutes taxes incluses.

1. Administration et salle paroissiale	
Divers	100.00\$
3 livrets bons d'achat	19.11\$
Envoi postal (budget 2012)	79.75\$
Envoi postal (appel d'offres contrat entretien salle par. et édi.)	79.75\$
2 rouleaux timbres	134.44\$
1 caisse papier 81/2 X 11	48.88\$
1 caisse sacs à poubelles (salle paroissiale)	31.16\$
1 caisse papier hygiénique (édifice mun.)	30.70\$
Tapis pr entrée édifice	238.60\$
Brosse à cuvettes	11.34\$
5 sacs sel à glace (3 pr salle et 2 pr édifice) 20kg	24.38\$

**TOTAL ADMINISTRATION :** 798.11\$

#### 2. Voirie et aqueduc/égout

Armoires à fitting à air	312.91\$
Fiches électriques pr extension	35.75\$
Fils électriques pr extension	68.36\$
2 lames scarifieur W96	253.30\$
2 lames scarifieur W97 peigne	377.41\$
4 barres d'acier à crampons (barre d'usure)	537.64\$
1 bud wheel W96 (roue de secours)	102.03\$
2 boites gants plastique	44.82\$
½ palette d'asphalte froide	352.10\$
1 paire bottes de travail (Jean-Marc Clairmont)	229.00\$
Ventilateur du souffleur (air à l'extérieur)	427.76\$
Métal (fer angle, flat bar...)	341.78\$
Fusil à graisser	45.56\$
2 poteaux 10 pi	107.89\$
2 panneaux signalisation « Interdiction aux motoneiges)	63.98\$
2 lanternes (camions)	25.02\$
Divers	1 000.00\$

**TOTAL voirie :** 4 325.31\$

**TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES décembre 2011 :** 5 123.42\$

Adopté

#### 4.1.4 AUTORISATION DE PAIEMENT DE DÉPENSES

11-12-270 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de dépenses, au montant de 32 550.24\$

Annexe 2

Adopté

#### **4.1.5. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

#348535	11-11-11	UAP (lumières charrue)	45.52\$
#348541	18-11-11	UAP (feu pr chasse-neige)	627.48\$
#348536	15-11-11	UAP (gyrophare)	393.02\$

#### **4.1.6 TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES**

11-12-271 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les transferts de crédits budgétaires suivants :

DE		À		
02 13000 413	Vérification comptab..	785	02 13000 331	Téléphone 600
			02 14000 321	Frais postes 185
02 13000 411	Serv. scient. et génie	3600	02 41400 526	entretien 3600

Adopté

### **5. TRANSPORT**

#### **5.1 ADJUDICATION DE CONTRAT – APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS PÉTROLIERS**

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres a été faite le 7 novembre 2011, auprès de trois fournisseurs, par voie d'invitation écrite;

CONSIDÉRANT QUE les fournisseurs ont déposé une soumission le 24 novembre 2011;

11-12-272 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat d'approvisionnement en produits pétroliers, soient le diésel clair et l'huile à chauffage pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 31 décembre 2012, à Gaz O Bar , 200, Léonidas, Rimouski.

Adopté

#### **5.2 BPR – PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS (TECQ 2010-2013)**

11-12-273 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 10 860.48\$, à l'ordre de BPR, pour la facture numéro 15025812, pour la préparation des plans, des clauses techniques et la demande d'autorisation au MDDEP, dans le projet de réparation d'un mur de soutènement le long de la rivière Paquet.

Adopté

### **6. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **6.1 SAMSON & FRÈRES INC – PAIEMENT FACTURE (TECQ 2010-2013)**

CONSIDÉRANT la recommandation de Roche Inc Groupe conseils;

- 11-12-274 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 57 181.24\$ à l'ordre de Samson & Frères Inc., pour le paiement de la facture no. 8976 pour l'aménagement du puits expérimental P-3 (de dépannage) et essai de pompage dans le cadre de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2010-2013).

Adoptée

## **6.2 MISSION HGE – PAIEMENT FACTURES (TECQ 2010-2013)**

CONSIDÉRANT la recommandation de Roche Inc Groupe conseils;

- 11-12-275 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant 18 102.69\$ à l'ordre de Mission HGE Inc., pour le paiement des factures no. 23634, 23635, 23636 et 23696 pour l'aménagement du puits expérimental P-3 (de dépannage) et essai de pompage dans le cadre de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2010-2013).

Adoptée

## **6.3 ROCHE LTÉE, GROUPE CONSEILS – PAIEMENT FACTURE (TECQ 2010-2013)**

- 11-12-276 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant 11655.03\$ à l'ordre de Roche Ltée, Groupe conseils., pour le paiement de la facture no. 0153476, pour services professionnels des travaux de construction d'un puits de dépannage dans le cadre de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2010-2013).

Adoptée

## **7. URBANISME**

### **7.1 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CCU**

- 11-12-277 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Georges H. Beaulieu, représentant municipal, à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme conformément à l'article 6, de l'annexe G-04-91 du règlement numéro 35-91 créant le comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 ANNULATION DE LOCATION DE SALLE – MADAME GINETTE BLANCHET**

- 11-12-278 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 180.\$ à l'ordre de madame Ginette Blanchet, pour le remboursement de location de la salle paroissiale.

Adopté

## **8.2 ÉCOLE DU PORTAGE – GRATUITÉ DE LA SALLE PAROISSIALE**

11-12-279 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle paroissiale à l'École du Portage pour le dîner de Noël le 19 décembre 2011.

Adopté

## **8.3 MAISON CHARLES-UBALD – UTILISATION DE LA SALLE PAROISSIALE**

11-12-280 Sur la proposition de monsieur Georges H. Beaulieu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande du propriétaire du foyer Maison Charles-Ubald, sis 531 avenue de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici, soit l'utilisation de la salle paroissiale pour l'hébergement des personnes résidentes à ce foyer, en cas d'un sinistre ou autre urgence à ce foyer.

Adopté

## **8.4 AUTORISATION DE TRAVAUX – LOCAL DU COMITÉ DU PATRIMOINE**

11-12-281 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux suivants au local du comité du Patrimoine, soient l'enlèvement du garde-robe près de la porte d'entrée. De plus, le Patrimoine s'engage à assumer les frais occasionnés par cet aménagement.

Adoptée

## **8.5 TABLES USAGÉES – CLUB DES 50 ANS ET +**

11-12-282 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de donner 3 tables usagées au Club des 50 ans et +.

Adoptée

## **8.6 PEINTURE BIBLIOTHÈQUE – FACTURE GAÉTAN POTVIN**

11-12-283 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture à monsieur Gaétan Potvin pour la peinture à la bibliothèque, au montant de 442.50\$ pour 29.5 heures au taux horaire de 15.\$

Adoptée

## **8.7 COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ – GRATUITÉ DE LA SALLE PAROISSIALE**

11-12-284 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle paroissiale à la Coopérative de solidarité de Mérici pour le 19 décembre 2011, en soirée, pour la tenue de leur assemblée générale.

Adopté

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

11-12-285 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au lundi 19 décembre 2011 à 20 hres, il est 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté

---

Alain Carrier, maire

---

Marielle Dionne, directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

*Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Alain Carrier, maire